



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique monétaire

Question au Gouvernement n° 2503

Texte de la question

POLITIQUE MONÉTAIRE EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Paul Giacobbi. Monsieur le Premier ministre, passons à présent de la loi Macron à la macroéconomie. La Banque centrale européenne a décidé de souscrire directement des bons du Trésor pour la bagatelle de mille milliards d'euros alors qu'elle rachète déjà massivement aux banques les bons du Trésor qu'elles ont souscrits, parfois dans la microseconde. Le bilan de la BCE a été multiplié par deux ou trois depuis 2007 – comme les banques centrales des États-Unis et de Grande-Bretagne – et représente aujourd'hui 20 % du PIB de la zone euro.

Cette politique, tant vantée, s'est soldée par un échec retentissant au Japon, où le bilan de la banque centrale atteint pourtant 60 % du PIB et devrait avoisiner les 80 % dans deux ans.

Aux États-Unis, le succès est relatif dans un pays qui finance ses déficits en aspirant l'épargne du reste du monde grâce au privilège du dollar et avec une croissance américaine essentiellement financière et fortement inégalitaire. Cette mesure contribuera, c'est vrai, à empêcher la déflation de s'installer mais elle gonflera la spéculation financière.

Or, l'excès de liquidités monétaires est la cause profonde de la crise mondiale : c'est elle qui nous condamne à des crises spéculatives à répétition. En 1950, le crédit au secteur privé représentait 50 % du PIB des pays occidentaux, 170 % en 2007 et 200 % aujourd'hui.

Ce phénomène est devenu une addiction que nous essayons vainement de réguler. Peut-on cependant guérir une addiction en augmentant sans cesse la dose de substance addictive et sans changer le mode de vie qui y a conduit ?

Le Gouvernement peut-il préciser sa doctrine en ce domaine et la position qu'il défendra dans le débat sur la dette publique ?

M. Jean-Luc Laurent. Changeons l'euro et l'addiction à l'euro.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget. Monsieur le député, je vous remercie d'excuser l'absence de M. Michel Sapin, retenu à Bruxelles par une réunion de l'Ecofin.

Votre question renvoie à plusieurs sujets, la politique économique menée dans la zone euro, les orientations de la politique budgétaire de chacun des États, la situation en Grèce et l'endettement des acteurs privés.

Tous ces aspects appellent une action déterminée en faveur de la croissance et de l'emploi. C'est sur ce point que les citoyens, Français et Européens, nous demanderont des comptes.

M. Charles de La Verpillière. C'est déjà fait !

M. Christian Eckert, *secrétaire d'État*. Dans ce contexte, la récente décision de la Banque centrale européenne de rendre la politique monétaire encore plus accommodante en rachetant des titres souverains doit être saluée. La BCE a pris ses responsabilités face à la faiblesse excessive de la croissance et de l'inflation qui pénalise nos économies et érode notre contrat social. Elle continuera à agir ainsi tant que l'inflation ne sera pas revenue à 2 %. C'est une bonne nouvelle.

Cela étant, la politique monétaire ne peut pas tout. Les gouvernements et la Commission doivent également prendre leurs responsabilités en utilisant tous les leviers disponibles pour soutenir la croissance. C'est ce que nous avons fait en France en choisissant résolument de poursuivre la réduction des déficits, selon un rythme adapté et compatible avec notre objectif de croissance.

Quant à la Grèce, notre position est simple. Les Grecs ont démocratiquement choisi un nouveau gouvernement qui a fait preuve de responsabilité. Il souhaite engager le dialogue et s'est montré déterminé à lutter contre la fraude fiscale. Nous serons à ses côtés.

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2503

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 janvier 2015](#)